

Livry-Gargan, le 26 novembre 2019
Aux élèves et parents d'élèves de première



Objet : Inscription aux épreuves anticipées du baccalauréat session 2020

Madame, Monsieur,

Les confirmations d'inscription ont été distribuées aux élèves de première.

1) Les épreuves du baccalauréat en première

Dès la classe de première générale et technologique, pour valoriser davantage le travail des élèves et leurs progrès, une part de contrôle continu (40%) a été introduite dans le baccalauréat.

Le contrôle continu contient deux types de notes :

- Des notes obtenues aux épreuves communes en contrôle continu (E3C) dont la moyenne compte pour 30% de la note finale du baccalauréat ;
- La moyenne du livret scolaire, qui compte pour 10% de la note finale du baccalauréat (5% pour la moyenne des notes de la classe de première et 5% pour celle de terminale)

	Intitulé	Modalités	Durée
1ère session E3C (Janvier-Février)	Histoire Géographie	écrit	2h
	LVA	écrit	1h
	LVB	écrit	1h
	Mathématiques (STMG)	écrit	2h
2ème session E3C (Avril-Mai)	Histoire Géographie	écrit	2h
	LVA	écrit	1h30
	LVB	écrit	1h30
	Enseignement scientifique (1ère générale)	écrit	2h
	Mathématiques (STMG)	écrit	2h
	Spécialité uniquement suivie en 1ère	écrit	2h
Epreuves terminales (juin- juillet)	Français	écrit	4h
	Français	oral	Préparation : 30 min Oral : 20 min

DIRECTION
Dossier suivi par
Philippe TAILLANDIER

Téléphone
01 56 46 90 00

Fax
01 56 46 90 05

Mail.
ce.0931585t@ac-creteil.fr

18 bd Gutenberg
93190 LIVRY-GARGAN

2) Le choix des langues

Le choix des langues vivantes étrangères, obligatoires (LVA, LVB) et optionnelles (LVC), se fait au moment de l'inscription au baccalauréat. Ces choix sont conditionnés par le **suivi de l'enseignement correspondant dans un établissement scolaire** public ou privé sous contrat ou auprès du **Centre national de l'enseignement à distance (CNED)**.

3) Le choix des options

Les résultats obtenus dans les enseignements optionnels au cours du cycle terminal (classe de première et de terminale) sont pris en compte dans la note dite de livret scolaire (qui compte pour 10% du résultat final du baccalauréat). L'ensemble des notes des enseignements optionnels (qu'elles soient inférieures, égales ou supérieures à 10 sur 20) comptent dans le livret scolaire.

Avant de signer la confirmation d'inscription, merci de vérifier attentivement :

Les spécialités suivies par l'élève

Les choix des langues LVA et LVB

Les choix des options (arts, langue LVC) (Une seule option possible en 1^{ère}, hors Latin ou grec)

Chaque élève devra rapporter sa confirmation d'inscription signée au secrétariat des élèves avant le vendredi 6 décembre. Toute modification devra être notée en rouge.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

P. TAILLANDIER
Proviseur Adjoint